



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

ANCT

2020-2021

EN LOIRE-ATLANTIQUE

une année au service des territoires

ÉDITO

L'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) a été créée au 1er janvier 2020. Elle a vocation à accompagner au plus près et à faire aboutir les projets des collectivités locales.

Comme délégué territorial de l'ANCT pour la Loire-Atlantique, j'ai demandé à mes services, en particulier, sous-préfectures et DDTM, d'organiser la réponse de l'État aux sollicitations des collectivités autour d'un guichet unique, d'être dans une posture d'accompagnement et de trouver des solutions d'ingénierie avec les opérateurs locaux.

Ce panorama illustre les premières actions de l'ANCT en Loire-Atlantique pour 2020-2021.

Didier MARTIN, Préfet de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire



Petites villes de demain, 29 janvier 2021 ©DDTM44

ANCT : c'est quoi ?

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales. Elle assure principalement un rôle de « fabrique à projets ».

- **Concrétiser les projets de territoire**
- **S'adapter au plus près des besoins**
- **Faire face aux nouveaux défis**

L'ANCT intervient à travers des **programmes d'intervention territorialisés**, des **contractualisations** et une **offre de services sur mesure** en matière d'ingénierie de projet (détaillés dans cette brochure).



LA DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ANCT



Une agence au plus près des territoires
Un guichet unique

Organisée autour du préfet de la Loire-Atlantique, délégué territorial de l'ANCT et du directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM), délégué territorial adjoint, la délégation territoriale s'appuie sur des binômes instaurés par arrondissement entre les sous-préfets et les coordonnateurs de la DDTM territoriaux.

Cinq opérateurs partenaires conventionnés apportent leurs connaissances, leurs techniques et des solutions innovantes à l'ANCT :



Signature du protocole d'accord Petites villes de demain - Etat - CD 44 - Banque des territoires à Pont-Château ©DDTM44

Territoires et ruralités

France services

Proximité, qualité, aide aux démarches administratives du quotidien

En Loire-Atlantique, déjà 12 France services labellisées au 1er juillet 2021, avec un objectif d'une trentaine en 2022 afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Ce nouveau modèle propose un accès aux services publics dans un lieu unique pour la population.

En ville ou à la campagne, des personnes formées(*) accueillent le public pour être accompagné dans la réalisation des démarches administratives et numérisées du quotidien.

(*) Les 9 partenaires : CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT, MSA, La Poste, ministère de l'intérieur, ministère des finances, ministère de la justice.

France services à Ancenis ©DDTM44



Communes rurales, ingénierie, soutien financier

24 villes ont été retenues au programme Petites villes de demain de 2020 à 2026.

L'État et ses partenaires financiers ainsi que la région et le département, accompagnent les petites villes dans leur projet de revitalisation. Des chefs de projet, dédiés, ont été recrutés par les collectivités pour animer le programme et réaliser des actions concrètes de la revitalisation et de la transition écologique. Les postes sont financés à hauteur de 75 % par l'État pendant la durée du mandat municipal.



Villes moyennes, attractivité, revitalisation du centre-ville

Deux villes du département perçoivent plus de 7 M€ de subventions dans le cadre d'Action cœur de ville :

- À Saint-Nazaire, un millier d'étudiants sont attendus dans le centre-ville d'ici 2022 pour renforcer sa vitalité ;
- À Châteaubriant, une restructuration urbaine est engagée sur le site des Terrasses pour accueillir une résidence services, des logements libres, des logements pour jeunes actifs mais aussi sociaux, des commerces, un multi-accueil et des bureaux autour d'un parc urbain végétalisé.

Programme lancé en 2018, Action cœur de ville vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Le Premier ministre a annoncé le 8 juillet 2021 la prolongation du programme jusqu'à la fin des actuels mandats municipaux (2026).

Déambulation à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, petite ville de demain ©DDTM44



Attractivité, compétitivité, innovation

Deux Territoires d'industrie sont lauréats :

- À Saint-Nazaire : la création d'un campus numérique au sein du Paquebot et d'une maison de l'entreprise (subvention DSIL 2021 de 250K€) ;
- À Châteaubriant-Ancenis, la requalification du site industriel ACIER + pour l'accueil d'un centre de formation départemental des métiers de la production (subvention DSIL 2020 de 500K€).

Ce programme, qui s'inscrit dans la stratégie de l'État de reconquête industrielle et de développement des territoires, a permis de mettre en place un partenariat renforcé entre les pouvoirs publics (État, Banque des territoires, Conseil régional, Intercommunalités et communes) et les industries présentant de forts enjeux sur le territoire.



Construction de l'école des beaux arts à Saint-Nazaire ©DDTM44

TROIS PROGRAMMES DÉCLINÉS SUR LE TERRITOIRE



Visite, du jardin nourricier du quartier prioritaire Bellevue, de la sous-préfète Nadia CHAIB ©Préfecture44

Politique de la ville

L'ANCT porte les crédits dits « spécifiques » de la politique de la ville.

Une enveloppe annuelle de 2,5 M€ déléguée afin de soutenir les actions engagées dans le cadre des trois contrats de ville en 2021 comme en 2020.



DES PLANS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le plan « quartiers d'été » et le plan « quartiers solidaires » dotés respectivement de 622K€ et de 222K€ en 2020, puis 324K€ et 114K€ en 2021.

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique touchant particulièrement les habitants des quartiers prioritaires, l'ANCT a majoré les crédits dédiés à la politique de la ville.

Les plans « quartier d'été » et « quartiers solidaires jeunes » créés en 2020 visent à soutenir des projets d'animations, de loisirs ou de séjours pendant la période estivale et tout au long de l'année.



DES CENTRES DE PROXIMITÉ



Deux nouveaux programmes viennent compléter l'enveloppe initiale :

- À Grand Bellevue Saint-Herblain et Saint-Nazaire Ouest, deux **cités éducatives** ont été labellisées en 2019 pour intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes. L'ANCT dote les cités respectivement de 350K€ et de 200K€ par an pendant 3 ans ;
- À Bottière Pin Sec à Nantes, une **cité de l'emploi** est expérimentée et bénéficie d'un soutien annuel de 100K€ en 2020 et 2021.

Numérique



L'ANCT porte différents dispositifs Stratégie Nationale pour un Numérique inclusif. Par exemple, des Conseillers numériques interviennent auprès du public, pour former les personnes aux usages numériques du quotidien et déployer des actions et initiatives locales .

Déjà 15 collectivités et 20 associations sélectionnées pour recruter un ou plusieurs **Conseillers numériques** au sein de leurs structures. L'ANCT apportera un soutien financier entre 32K€ et 50K€ sur deux ans.

Depuis le lancement du dispositif **France Très Haut débit** en 2018, 17 sites prioritaires identifiés et 4 pylônes mis en service. En 2021, 57 % des locaux sont raccordables au Très haut débit. Un comité départemental de concertation et de suivi sur l'accès aux réseaux de communication électroniques fixes et mobiles sera installé par le préfet dès l'automne 2021.



Nouveaux lieux
Nouveaux liens

FABRIQUE DE TERRITOIRE

Ce programme a permis d'accompagner et d'accélérer la création de tiers lieux dans les quartiers prioritaires et dans les territoires ruraux. Afin de conforter l'équilibre économique et le rayonnement des sites lauréats de ce label, l'État soutient à hauteur de 75 000 € à 150 000 € sur 3 ans le porteur de projet public ou privé.

5 **Fabriques de territoire** ont été lauréates (PING, Le Beau Tiers Lieu et l'Atelier Mobicrea à Nantes, Le point du jour à Savenay et le Bluelab à Saint-Nazaire). D'autres projets sont en cours d'instruction, au titre de la 7ème vague.

Réhabilitation de la Chapelle de l'ancien hôpital en microfolie (musée numérique et culturel) à Châteaubriant ©DDTM44



Faisant suite aux contrats de ruralité arrivés à leur terme fin 2020, et dans le contexte sanitaire COVID 19 et de la crise économique qui en a découlé, le Gouvernement a souhaité mettre en place une nouvelle génération de contrats entre l'État et les territoires : les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

16 CRTE seront signés en 2021, sur le périmètre des intercommunalités

Le CRTE, signé pour six ans, porte une double ambition :

- **accélérer** la relance et **accompagner** les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires,
- **simplifier et clarifier** les modalités d'accompagnement de l'État.

L'ANCT et les opérateurs partenaires déploient une offre de services à destination des collectivités et porteurs de projets.

Notamment, il est proposé un appui en ingénierie pour aider les territoires les plus fragiles à s'engager dans la démarche CRTE (co-financement) et dans la concrétisation de leur projet (accompagnement «sur-mesure»).



Signature du protocole d'intention du CRTE CAPA Guérande ©DDTM44

ANCT & Accompagnement des projets

Je suis élu.e d'une collectivité

j'ai un projet - de l'idée à la concrétisation, je manque d'ingénierie, je n'ai pas identifié le service/opérateur pour y répondre



PRENEZ CONTACT AVEC

1 GUICHET UNIQUE

1 seul contact formulaire via démarches.simplifiées

Comment solliciter l'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES en Loire-Atlantique ?



la Délégation territoriale (DT) de l'ANCT(*)

(*) les sous-préfets d'arrondissement et les coordonnateurs territoriaux de la DDTM et leurs équipes de la Loire-Atlantique.

Une ingénierie locale

ACCOMPAGNEMENT «SUR MESURE»



La DT ANCT 44 analyse votre demande, recherche une réponse appropriée et assure la coordination avec les acteurs locaux de l'ingénierie